



L'Écho de la Diablée

**La lettre d'information de la Commune de Réallon
Numéro 32 - Décembre 2019**

Sommaire

• LE MOT DU MAIRE	2
• L'ACTION COMMUNALE	3
• LE COIN DES ASSOCIATIONS.....	4
• DIVERS	7
• ETAT-CIVIL	12

Quelques animations sur la station :

• Evénements :

- La Trafanelle : Course de ski de fond déguisées par équipes de 3 au foyer de l'Isle – Dimanche 9 février 2020
- Full Moon : Ski sous la pleine lune en nocturne – samedi 7 mars 2020
- Trail des neiges : samedi 14 mars 2020
- Derby de Réallon : samedi 21 mars 2020
- Ripaaa Race : dimanche 29 mars 2020

• Animations récurrentes :

- Petits déjeuners au sommet : Tous les vendredis de 9h30 à 11h
- Descentes aux flambeau de l'ESF suivie d'un feu d'artifice : Tous les lundis de vacances scolaires de février + mardi 24 déc + mardi 31 déc
- Descente aux flambeau des enfants : Tous les jeudis de vacances scolaires
- Pot d'accueil : Tous les dimanches de vacances scolaires
- La boom des enfants suivi d'un quizz musical pour les plus grands : Tous les mercredis de vacances février 16h30
- Spectacles de magie : Tous les mercredis de vacances février 18h salle de la Rama

• Animations phares :

- KL X Tour : Tester sa vitesse en tout schuss sur la piste Aquarius - 29 décembre 2019
- Spectacles de magie les 27 et 29 décembre 2019
- Spectacle de feu et de lumière de la troupe du cirque indigo : 30 décembre 2019
- Fete de la raquette : Samedi 1^{er} février 2020

Le Mot du Maire



Chères Réallonaises, chers Réallonnais, chers amis,

De même que l'on ne devient pas sans émotion maire de la commune qui vous a vu naître et grandir, on ne quitte pas cette fonction sans regrets.

Pour ma part ce sera le regret de ne pas avoir pu suivre l'évolution de travaux telle la réhabilitation du réseau d'eau potable et le maillage des sources que nous avons initiés tel aussi le projet de microcentrale. Mais il en va ainsi de la gestion d'une commune. Dans une logique de continuité républicaine, un Conseil Municipal reprend à son compte s'il le juge opportun les dossiers initiés par ses prédécesseurs, les conduit à leur aboutissement et en instruit d'autres qui seront réalisés durant sa mandature ou la suivante. Il ne peut en être autrement lorsqu'un projet s'inscrit dans le

long terme.

Vous m'avez accordé votre confiance en 2008 puis en 2014 et m'avez ainsi permis de vivre ce qui constitue une expérience hors du commun pour celui ou celle qui aime donner de son temps et de son être pour le bien d'un territoire et de ses habitants.

Six ans viennent de s'écouler, six années intenses – parfois très intenses, riches en projets et en évènements heureux et parfois malheureux, mais tout compte fait, ce mois d'avril 2014, mes chers amis, pour moi, c'était hier !

Alors du fond de mon cœur, merci ! Merci de m'avoir fait confiance, d'avoir fait confiance à l'équipe municipale. Merci à tous les élus qui ont œuvré pour notre commune et avec qui j'ai eu le privilège de travailler. Merci à l'ensemble des personnels administratifs et techniques des différents services extérieurs pour l'aide qu'ils ont pu apporter pour faire avancer nos dossiers. Merci à l'ensemble des personnels de la Mairie, de la régie des remontées mécaniques, merci aux associations qui ont su créer du lien pour " mieux vivre ensemble " et à tous ceux qui contribuent bénévolement à la vie municipale.

Être maire c'est un engagement, quasiment de chaque instant, qui ne s'arrête pas à la sortie de la mairie. Peu importe l'endroit où les gens vous rencontrent, vous êtes toujours le maire. Il faut être disponible, à l'écoute. Il faut aimer les gens.

Etre maire, adjoint ou conseiller municipal, c'est aussi décider, gérer, prioriser, développer sa commune, c'est faire des choix, parfois difficiles, dans les projets et les investissements. On essaie toujours de faire "au mieux" pas toujours de faire "le mieux", mais toujours mettre en avant l'intérêt de la commune. Pour notre part, nous avons toujours souhaité maîtriser les coûts de fonctionnement, privilégier les projets d'investissement et ce sans augmenter l'impôt.

Pour la plupart, les engagements de campagne ont été tenus, (ex : création de la station d'épuration du Mourrin, construction de la cabane pastorale du Vallon, création de pistes VTT sur le domaine skiable...), certains ont été abandonnés par l'équipe municipale car jugés inopportuns, ou trop onéreux pour notre commune (ex : navette reliant les hameaux de la vallée à la station). Nous en avons réalisé d'autres qui paraissaient plus urgents ou utiles (aménagement de la charrière des voûtes et restauration du monument dédié aux morts pour la France, réalisation des grandes visites sur les téléskis).

L'âge, quelques soucis d'audition, le désir d'être plus présent auprès de ma famille ont eu raison de mon envie d'investissement. Se projeter pour six ans ne m'a pas paru raisonnable.

Néanmoins, Je suis confiant quant au passage de flambeau, ainsi que pour la transmission des dossiers en cours à la prochaine équipe municipale.

Il demeure encore beaucoup de travail à réaliser. Il appartiendra à celles et ceux que vous désignerez les 15 et les 22 mars prochain de faire preuve d'imagination, de courage, de ténacité, de volonté pour continuer à faire vivre notre village, notre base de loisirs de l'Isclé, notre station de ski auquel nous sommes tant attachés. Je leur fais confiance pour que vive Réallon, sans jamais renier son identité.

**Jean-Louis GLEIZE,
Le Maire de Réallon.**

L'action communale

Construction de la nouvelle Cabane du Vallon

Afin de répondre aux besoins pastoraux de l'alpage des ovins du Vallon et en tenant compte des risques naturels, une nouvelle cabane pastorale a été construite cet été au lieu-dit Malcondre. Dans le même temps, l'aménagement du sentier du col de la Coupa a été réalisé. Ces deux opérations ont été confiées au groupement conjoint d'entreprises Thibaud Roux Paysagiste, Champsaur Cheminée Eric Faure et Julien Brun Menuiserie Charpente.

Les chantiers, rondement menés, ont débuté à la fin Juin et viennent d'être terminés.



Une réception technique a été organisée par le maître d'œuvre Pierre Planas (Atelier 4) Jeudi 19 septembre suivie d'une inauguration à laquelle étaient invités les financeurs, les éleveurs et les élus locaux.

La technique de construction de la cabane, la création d'une étrave pare avalanche, ainsi que tous les détails liés à cette construction ont été expliqués aux visiteurs.

C'est en présence de Messieurs Joel Bonnaffoux, Conseiller départemental du canton et Christian HUBAUD Conseiller départemental délégué à l'agriculture et aux forêts, que Monsieur Jean-Louis GLEIZE, Maire de Réallon, a remercié le groupement d'entreprises pour leur sérieux et leur savoir-faire, le Parc National des Ecrins pour son appui technique et financier, le service RTM qui a conseillé la Mairie pour définir le meilleur emplacement au vu des risques avalanches, les services de la Direction Départementale des

Territoires pour leur accompagnement dans la constitution du dossier de la cabane du Vallon ainsi que l'Union Européenne et la Région SUD pour leur participation au financement de la cabane au titre du FEADER respectivement à hauteur de 54 801,98 euros et 48 597,98 euros soit un taux de subventionnement de 75%. Il a enfin remercié le Conseil Départemental qui a participé au financement du sentier du col de la Coupa pour un montant de 10 063 euros soit 46% du coût des travaux.

Monsieur le Maire a aussi rappelé l'engagement de la Commune dans le soutien du pastoralisme et des activités agricoles. Il a ensuite invité les personnes présentes à partager le verre de l'amitié et les grillades offertes par le Groupement pastoral ovin de l'alpage du Vallon.



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



La charrière des Voûtes renforcée

Vu l'état de dégradation d'une partie des murs de soutènement de la charrière des Voûtes au chef-lieu de Réallon, le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection de ces parties de mur de soutènement avant que la chaussée ne se dégrade davantage. Parallèlement, il a fallu procéder à la réfection du revêtement d'une partie de la chaussée et réaliser une clôture type palissade en conformité avec les préconisations du Plan Local d'Urbanisme.

Les travaux de réfection des murs et le revêtement de la chaussée ont été confiés à l'entreprise AMCV pour un montant de 40 500 € HT.

Monsieur le Maire remercie les riverains qui ont subi les travaux durant plusieurs semaines.



Le coin des Associations

Gym à Réallon YOGA-PILATES jeudi 18h – 19h30

La gym a lieu tous les jeudis de 18h à 19h30 à la Mairie de Réallon, la séance se compose de mouvements de respiration, de postures d'équilibre, puis d'une partie Yoga-pilates qui en plus de tonifier, assouplir votre corps, vous apportera détente et bien-être ainsi qu'une sensation d'apaisement mental.

La séance se termine par une pause relaxante bienvenue.

Horaire des cours : jeudi de 18h à 19h30 à la Mairie de Réallon.

Renseignements : sport Loisirs Embrunais au 06.86.26.35.26 ou cs.bocquet@wanadoo.fr



CLUB LE MOURRE FROID

Pour le deuxième semestre de l'année 2019 :

Le club a participé ou organisé :

➤ le 25 juin aux rencontres départementales de pétanque à LARAGNE - 7 équipes représentaient le club. Nous étions 21 personnes du club soit à pique-niquer soit à prendre le repas au restaurant. Au total 60 équipes masculines ou mixtes et 12 équipes féminines ont participé à ces rencontres sous un beau soleil... autre qu'un beau soleil c'était la CANICULE. D'ailleurs nous avons souffert de cette forte chaleur.

➤ le 30 août, le challenge de pétanque inter-club du Mourre-Froid avec la participation des clubs de Savines le lac, Crots et Chorges à la station de REALLON. 15 équipes (en triplettes) se sont rencontrées dans la bonne humeur et la convivialité sous un très beau soleil.

Le repas préparé par Isa et Laurent BOUVIER avec en plat principal, Tajine de poulet au curry petits légumes et semoule, a été apprécié par tous les convives. Pour la 4^{ème} année le club avait organisé une tombola avec 100% des tickets gagnants et cette année encore un téléviseur avait été mis en jeu.



Environ 80 personnes étaient présentes à cette journée.

Merci à toutes les « petites mains » qui participent à l'organisation de cette journée.

C'est l'équipe de CROTS (Bernard GOUSSEBAYLE, Jacky LEYDET et André EVIN) qui a remporté le challenge. Le trophée rejoint donc pour la quatrième année consécutive le club de CROTS.



Les gagnants du Trophée





Nous jouons aux boules mais aussi aux cartes

Pour 2020 nous pouvons déjà retenir les dates suivantes :

- le vendredi 17 janvier 2020 - la galette des rois à la salle de la mairie
- le mardi 11 février 2020 – le loto du club à la salle de la RAMA
- le vendredi 10 avril 2020 - Assemblée générale du club à la salle de la mairie
- le vendredi 18 septembre 2020 - Le Challenge de pétanque inter club du Mourre-Froid à la station de REALLON

Le Calendrier 2020 de la Fédération Départementale :

- AG Départementale à SAVINES-LE-LAC le 28 mars 2020.
- Journée de l'Amitié à ESPINASSES le jeudi 30 avril 2020.
- Journée de la Forme à LA ROCHE-LES-ARNAUD le 26 mai 2020.
- Rencontre Départementale de Pétanque à LA SAULCE en juin 2020 (à confirmer).
- La Boule Lyonnaise à CURBANS, date non précisée.
- Journée des Présidents à GAP le 12 novembre 2020.
- Régionale de Pétanque : à CHORGES, du 12 au 14 mai 2020.

En mon nom personnel et au nom des membres du bureau, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Que 2020 vous apporte joie, bonheur et surtout une bonne santé.

**Annie GLEIZE,
Présidente du Club le Mourre Froid.**

Le Ski Club de Réallon prêt pour une nouvelle saison.

Et celle-ci s'annonce déjà excellente avec l'arrivée précoce de la neige pour nos 90 skieurs ! Toutes les sections, des "petits" du Pré-Club, du loisir au Club, des Freestylers de la Réal'Team en passant par les skieurs du Sport-Adaptés sont fin prêt pour chausser les skis.

Ils vous donnent rendez-vous dès le 21 décembre pour l'ouverture de la station dans leurs nouvelles tenues tout de bleu vétu. Vous les verrez également passer sur la route grâce à l'acquisition d'un véhicule 9 places.

A bientôt sur les pistes.

**Sébastien OLMO,
Président du Ski Club de Réallon.**



.....

Patrimoine en Réallonnais

Une année 2019 pas comme les autres ! Un essoufflement temporaire bien compréhensible nous guettait, suite au succès du Fort. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Voyons de plus près !

Conformément aux vœux de notre AG 2018, l'année 2019 fut une année de transition qui a conduit à concentrer nos efforts sur la duplication des parures de bronze, jugée prioritaire. En ciblant un projet si essentiel nous nous donnions un maximum de chance de réussite. A ce jour le sort semble en décider autrement Malgré nos efforts nous ne sommes pas sûrs d'aboutir. Il est difficile de gagner à tous les coups ! Mais nous nous heurtons à une difficulté de taille. Peut-être pas insoluble disent les optimistes!

En effet le scan (analyse en trois dimensions) ne

pose généralement pas de problème pour des objets uniques, même complexes, mais les parures de bronze sont constituées d'un assemblage de 230 pièces environ entrelacées ce qui explique la difficulté d'un repérage dans l'espace. Ainsi le premier scan exécuté par une société de Gap sur les lieux du musée de Quinson (lieu temporaire d'exposition) a échoué faute de précisions.

M. Vappereau accrédité par le Conseil général et le musée de Gap a rencontré de sérieuses difficultés pour trouver une nouvelle société acceptant le risque de déplacer un nouveau professionnel. L'une d'elle, située à Toulouse, sollicitée en dernier recours, accepterait le challenge moyennant une somme pharaonique pour nos moyens, de plus de ces 34000 €, se rajouteraient les frais de réalisation et de présentation finale. Voilà qui paraît hors de portée de notre association. La priorité donnée initialement à ce projet nous interdit de l'abandonner complètement mais il nous semble raisonnable d'élargir le champ des solutions possibles : faire appel à des bijoutiers/orfèvres, essayer par nous-mêmes, artisanalement, de réaliser chacune des pièces du puzzle puis de les assembler (suggère Luc Soulié fort de son expérience et de son dynamisme !) etc...

Cette impasse apparente nous incite à étendre nos objectifs sur un autre projet, la réhabilitation d'une fontaine de notre village.

Les fontaines ne manquent pas à Réallon ! Beaucoup mériteraient d'être mises en valeur. Patrimoine en Réallonnais souhaiterait financer la réfection, de tout ou partie de l'une d'elle. Ainsi nous reconduirions le principe de rénovation de la porte de l'église, financée essentiellement par notre association, La mairie recevant un don de notre part, charge à elle de consulter les entreprises.

Mais quelle fontaine ? Nous avons été guidés par le désir de favoriser l'une de celles à forte valeur patrimoniale, bien en vue et d'utilité publique (au moins pour les touristes de passage). Notre choix en CA s'est porté sur celle située à l'entrée du chef-lieu, face à la maison de Zizon.



La mairie en accord avec notre association a consulté l'entreprise AMCV (Alpes Maçonnerie Construction Vançoise) de La Bâtie Neuve, qui a déjà fait ses preuves avec la fontaine des Méans. Cette société a nos faveurs pour ses qualités de sérieux, son expérience de réhabilitation patrimoniale et son désir réel de travailler au profit d'une association valorisant le patrimoine vernaculaire (petit patrimoine).

Le devis fourni par AMCV propose :

- La réfection des murs attenants à la fontaine, y compris les joints.
- Le démontage du lavoir en béton.
- Le sablage du bassin.
- Le dallage du pourtour du bassin en pierre de pays.

Le tout pour une valeur de 9636€ HT.

L'association sollicite donc une aide financière de la commune à hauteur de 2000 €

Mentionnons que la duplication des parures aurait toujours notre préférence si elle peut aboutir.

Au fil des années, le projet d'un sentier familial s'est imposé en complément des sentiers du Fort et de la cascade pour conforter le charme du village.

- Le départ se situe sur la place de la Mairie (à proximité du monument aux morts),

Ensuite :

- emprunter le pont du milieu, direction l'église St Pelade,

- se diriger vers le Château, direction la forêt de Mainsac,
- passer sur la rive gauche du torrent de Maou-Riou pour rejoindre le GR50,
- prendre en direction du village pour emprunter sur sa droite la charrière des Voûtes,
- arrivé à la fontaine s'engager sur la calade empierrée pour rejoindre le point de départ.

Dès le début du projet, notre participation a consisté, à partir de la réalité du terrain à reporter sur une photo aérienne le tracé du sentier.

Nous remercions la Mairie d'avoir su profiter, grâce aux fonds de la Com com, d'une opportunité pour que soit réalisée l'ensemble des travaux.

Dès à présent il est souhaitable que ce sentier soit parcouru pour mieux faciliter son entretien, même si sa finalisation n'est pas encore achevée (fléchage à mettre en place, panneaux en attente, inauguration par la com com ...)

Ainsi seront valorisés les terrasses, les murets en « pierre sèche » et la plus belle perspective du village qui combine Fort et Eglise.

Cinq panneaux explicatifs sont prévus et devraient présenter les clapiers, les murets, les calades, le clocher et bien évidemment les parures de bronze découvertes à proximité de ce sentier, au début du siècle dernier.

Notre travail pourrait se prolonger en présentant des suggestions de réalisation des panneaux et en participant à la promotion des lieux.

Notre dernière AG suscite l'espoir d'un nouveau souffle avec l'arrivée de nouveaux 'Membres permanents réallonnais'. En particulier deux habitants des Rousses qui acceptent de faire partie du CA, Luc Soulié en tant que secrétaire et Michel Montabone très attaché au Patrimoine. Un bon renfort semble assuré ! Nous les accueillons très chaleureusement. Ils sont les bienvenus.

Le nouveau CA est ainsi constitué : Eliane Gleize, Luc Soulié, Claudie Guillery, Corinne Peyron, Mario et Bernadette Mancuso, Michel Montabone, Jean Suire. Une équipe de choc nous espérons !

Cette fin d'année 2019 nous donne l'occasion de transmettre à l'ensemble des Réallonnais nos

meilleurs souhaits de nouvel an.

Bonne santé aux plus fragiles, les plus Anciens en particulier.

Joyeuses fêtes de fin d'année !

Jean SUIRE,
Président du Patrimoine en Réallonnais

Divers

Foire Agricole

Comme chaque année depuis 1988, le troisième samedi de septembre se tenait aux Gourniers, la foire agricole.

Pour cette édition 2019, environ 80 bovins et quelques ovins étaient présents sur le foirail.

Pour la 2^{ème} année, ce sont les Jeunes Agriculteurs du canton de Chorges qui assuraient l'organisation de cet évènement.

On a pu voir producteurs et négociants discuter et débattre pour s'entendre sur le prix des bêtes.

Malgré la très bonne qualité des bêtes présentes, qui sont descendues d'estive quelques jours auparavant, les prix du marché sont restés moyens.

Un concours a récompensé les plus belles génisses gestantes de race Abondance.

Les juges Robert BONNENFANT et Jean-Marc MICHEL ont sélectionné 3 d'entre elles.

Le 1^{er} prix a été attribué à Nicolas PEYRON, jeune agriculteur, avec Lassie.

Les juges ne sont pas parvenus à départager les 2 autres animaux ; c'est donc un 2^{ème} prix commun qui a récompensé le GAEC de Coste Belle ; famille MARSEILLE avec Magnolia ainsi que Catherine OLLIEU avec Majesté, tous exploitants sur la commune de Réallon.



Les prix ont été remis par Eric LIONS, Président de la Chambre d'Agriculture 05, venu en voisin, qui a souligné l'importance de pérenniser la tradition des foires de nos villages de montagne. Il a pu constater que les jeunes sont passionnés et dynamisent l'agriculture de montagne.

Ils n'hésitent pas à prendre des responsabilités au sein de la Chambre d'Agriculture ainsi que dans les groupements pastoraux comme l'a fait remarquer Jean Louis GLEIZE, maire de Réallon.

Une fois les « affaires » faites, les éleveurs semblaient satisfaits, tout le monde s'est retrouvé autour de la table.

Un repas préparé par les Jeunes Agriculteurs où chacun a pu déguster les produits du terroir : charcuterie, tourtons, brochettes, fromage, dessert fait maison, pain pétri et cuit au four banal des Rousses par Léa Peyron.

Un grand merci à tous pour leur travail, c'était un régal.

Cette année encore, ce fût un franc succès. Les bêtes ont regagné leurs alpages, rendez-vous est pris l'année prochaine.

Nathalie MARTIN

Cérémonie du 11 novembre et remise du diplôme de porte-drapeau à M. PEYRON Joseph.

Devant le monument aux morts restauré en 2018, un grand nombre de Réallonnais étaient venu assister à la commémoration de l'Armistice. Cet hommage de la nation à tous les morts pour la France, et tout spécialement aux 25 Réallonnais qui ont donné leur vie, était accompagnée de la lecture de la liste des cinq morts pour la France des suites de blessures reçues au combat au Burkina Fasso, au Mali et au Liban en 2019.

Le Maire, Jean-Louis GLEIZE, a ensuite invité l'assemblée à respecter une minute de silence en l'honneur des disparus pour la Nation.

Lors de la cérémonie, Joseph Peyron s'est vu récompensé par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre qui lui a

attribué le diplôme d'honneur de porte-drapeau de la mairie de Réallon. « Cette distinction récompense les quinze années de services que vous avez accomplis en qualité de porte-drapeau de la Mairie de Réallon et je vous en félicite » a déclaré l'édile.



Le Mourre Froid le 12 juin 1993

Ressouvenir du passé.
Je te revois enfin cher Vallon de Chargès,
Que j'avais délaissé depuis pas mal d'années !
De la pointe de Serre à la grande Diablée,
de Révire Souléou à tes chalets aimés.
Depuis les jours lointains de ma plus tendre
enfance,
Hélas évanouie depuis longtemps déjà,
Miné par les chagrins, miné par les souffrances, je
reviens à nouveau te fouler de mes pas.
Ici bien loin du monde et de sa tyrannie.
Loin des drames cruels et des insanités,
Loin de tout ce qui peut appauvrir une vie,
Et faire tant souffrir la pauvre humanité,
Sur tes cimes perché dominant la campagne, ivre
de liberté et plus heureux qu'un roi,
L'Amour de mon clocher, l'Amour de ma
montagne, fait naître dans mon cœur une indicible
joie
Réallon mon pays ! Terre de mes ancêtres !
Radieux horizons sous mes yeux étalés.
Aussi même après ma mort si dieu veut le
permettre, mon âme reviendra planer sur ta vallée.

*Pour l'Echo de la Diablée en tout humilité,
Joseph Peyron*

Départ à la retraite.

Décidemment ce vendredi 20 décembre 2019 n'était pas une journée comme les autres pour les services de la Mairie.

Début des vacances pour les uns et fin d'une carrière professionnelle bien remplie pour Jean-Michel OLLIEU.

En effet, après 34 années passées à la Mairie de Réallon, Jean-Michel quitte les services communaux pour prendre sa retraite.

Jean-Michel OLLIEU est rentré à la Mairie en 1985, tout d'abord en tant qu'ouvrier professionnel, puis un an après il accédait au poste de surveillant de travaux pour être reclassé en tant qu'agent de maîtrise. En 1991 il intègre le cadre d'emploi des secrétaires de mairie, puis en 2009, suite à un examen professionnel il devient attaché territorial.

Jean-Michel a connu toutes les évolutions de notre petite commune rurale dont la principale activité était l'agriculture. (Création de la station, création du foyer Nordique et du camping de l'Isle, réouverture du groupe scolaire des Rousses, création de l'association Foncière Pastorale, organisation de la première foire aux bestiaux des Gourniers, reprise par la Commune de l'exploitation du domaine skiable en régie directe, création de la première communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon...)

Durant toutes ces années, il a assuré sous la responsabilité des Maires et des conseils municipaux qui se sont succédés, le montage des dossiers de travaux et leur suivi.

Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie de retraité.



Le pont de l'Eymare consolidé

Le jeudi 19 décembre 2019 a eu lieu la réception des travaux du pont de l'Eymare par Jean-Marie BERNARD, Président du Département, Marcel CANNAT, Vice-Président en charge des routes et des infrastructures, Valérie ROSSI et Joël BONNAFFOUX, Conseillers Départementaux du Canton, M. Gustave BOSQ, maire de la commune de Puy-Saint-Eusèbe et Jean-Louis GLEIZE, maire de la commune de Réallon.

Situé sur la RD9, entre Réallon et Puy-Saint-Eusèbe, l'ouvrage avait fait l'objet, à l'automne 2018, d'un contrôle qui avait fait état de signes de faiblesses.

Il a donc fallu consolider la structure : pose de tirants d'enserrement, reprise de la maçonnerie, changement des corniches et du garde-corps.

Ces deux mois de travaux, qui ont nécessité une interruption totale de la circulation, se sont achevés par des travaux d'étanchéité du pont et de réfection de la chaussée. Au total, 320 000 euros ont été investis par le Département.



Repas à domicile

La commission communale chargée de la culture, du patrimoine, de l'animation, de la communication et des affaires sociales souhaiterait connaître les personnes qui seraient intéressées par la livraison de repas à domicile. Les personnes susceptibles d'avoir besoin de ce service, doivent en informer la vice-présidente de la commission, Mme PEYRON Léa au 06.63.08.13.22.



Très chers membres de la mairie de Reallon,

Tous les enfants ainsi que l'équipe de Sourire à la Vie vous remercient chaleureusement pour l'organisation de la vente de pains au profit de notre association.
Merci à toutes les personnes ayant participé à cette vente dont la totalité des fonds a été reversé à Sourire à la vie.

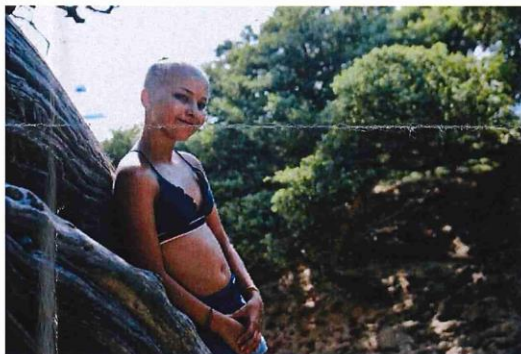
L'évènement a permis de récolter 1580 euros, somme qui ira directement pour l'accompagnement des enfants malades du cancer accompagnés par l'association.

Merci à tous pour votre fidélité, très précieuse.

Nous vous joignons quelques photos des séjours en catamaran entre Marseille et la Corse de cet été.

Avec tous nos remerciements pour votre grande générosité.

L'équipe de Sourire à la vie



Sourire à la Vie, association loi 1901, Siret n°495 197 964 000 36
153 plage de l'Estaque
13016 Marseille



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune

Infos Pratiques

Horaires déchetterie du SAVINOIS :

du 1er octobre au 30 avril :

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h.

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés.

du 1er mai au 30 septembre :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Etat Civil

Décès :

Toutes nos condoléances à la famille et aux amis de :

Lucienne MARENTHIER, décédée le 15 octobre 2019 à Embrun, à l'âge de 82 ans.

Léon GLEIZE, décédé le 26 novembre 2019 à Embrun, à l'âge de 95 ans.

Recensement militaire.

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement.

Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Mairie de Réallon – La Place – 05160 Réallon

Tél. 04.92.44.23.93 – reallon.mairie@wanadoo.fr <http://www.reallon.fr>

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Service administratif :

Ouverture au public de la Mairie : le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Service technique :

Les interventions du service technique pour les particuliers se feront les lundi et vendredi, sauf en cas d'urgence.

Directeur de publication : Jean-Louis GLEIZE

Conception, réalisation et impression : Mairie de Réallon

Rédaction : J.L. GLEIZE, Mairie de Réallon, R. DEYMIER, J. SUIRE, A. GLEIZE, S. OLMO, N. MARTIN, I. STEL, J. PEYRON.

Photos : A. GLEIZE, E. GLEIZE, Mairie de Réallon, S. MEYER, Ski Club de Réallon, N. MARTIN, J. SUIRE, Département des Hautes-Alpes.